

## Tuer les bêtes

Depuis la nuit des temps, les hommes ont dû, pour leur survie, capturer ou mettre à mort les animaux sauvages, soit pour s'en défendre, soit pour s'en nourrir, soit pour les utiliser. Chasse et pêche constituent dans les sociétés antiques deux activités importantes qui ne se réduisent pas à leur fonction alimentaire, destinée à procurer gibier, poissons et fruits de mer pour améliorer l'ordinaire.



Mosaïque romaine de Tunisie

**La pêche** à Rome était un métier dur et dangereux comme en témoigne Plaute, mais les amateurs la pratiquaient pour le plaisir. Les professionnels employaient de larges filets à traîne, immergés par des poids et munis en surface de gros flotteurs de liège. Le pêcheur solitaire se servait d'un filet plus petit ou d'une ligne avec un hameçon, comme aujourd'hui. On utilisait aussi des paniers d'osier à l'entrée étroite, analogues à nos nasses actuelles. On tuait les gros poissons au trident. Mêmes procédés en Armorique romaine qui pratique couramment l'élevage en vivier. Comme en témoignent les fouilles du Quiou, les crustacés et les coquillages sont très appréciés, surtout les huîtres, ramassées sur les rochers ou élevées en parcs (*vivaria*) dès le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. en Italie (à l'initiative du fameux Caius Sergius Orata, le même avisé promoteur des hypocaustes à la grecque). Elles voyageaient parfois très loin à l'intérieur des terres, en saumure, dans des amphores poissées qui servaient aussi au transport de différentes sauces de poisson dont le *garum* (on en a retrouvé des ateliers de fabrication dans la baie de Douamenez). On pratiquait aussi sur nos côtes la salaison et le fumage.

**La chasse** : Les Romains soldats-laboureurs des origines s'adonnaient seulement à une chasse utilitaire à usage

alimentaire ou défensif envers les prédateurs menaçant les troupeaux.

Quand les guerres puniques du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. auront vidé les campagnes au profit de grands propriétaires fonciers, ceux-ci pratiqueront une chasse de loisir et de plaisir. A partir du II<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie ne cessera de la considérer comme un art, aussi noble que divertissant, au même titre que la guerre à laquelle elle sert d'ailleurs d'apprentissage. Il en était de même en Gaule où on chassait avec des chevaux mais aussi des chiens renommés, spécialisés d'abord pour le **lièvre**, les lévriers, que les Romains s'empressèrent d'adopter ! Le **cerf** était parfois chassé « au brame » en utilisant comme appât un congénère précédemment capturé. On tue ou on capture l'**ours** et surtout le **loup**, pour le croiser avec le chien comme le **sanglier** avec le porc domestique. C'est d'ailleurs la chasse au sanglier qui est la plus spectaculaire : elle se pratique à pied ou à cheval, avec des chiens qui rabattent l'animal sur une ligne de filets maintenus par des perches et déployés sur un demi-cercle de 60m. Le corps à corps final, à l'épieu est très dangereux. Si les armes offensives (épieux, lances, glaives, coutelas, arcs et flèches) sont largement utilisées, la ruse est également employée pour le petit gibier à poils et à plumes (pièges, lacets, et pour les oiseaux, glu enduite sur des roseaux, appeaux). Les Romains ont importé en Gaule la pratique de vastes parcs clos comme réserve de gibier en semi-liberté, les *leporaria*, héritiers des terrains de chasse des souverains hellénistiques appelés *paradeisoi*, à l'origine de notre mot « Paradis ». On y élevait le lièvre d'abord puis les autres animaux, surtout le sanglier.



Mosaïque de Vallon (Suisse) 200, 220 ap. J.C.

**Venationes** : à Rome, depuis le II<sup>e</sup> siècle av. J.C. jusqu'à la fin de l'Empire (V<sup>e</sup> ap. J.C.), les chasses aux bêtes sauvages furent transformées en spectacles offerts au peuple dans le cadre des jeux publics, les *ludi*. C'étaient les *venationes* données dans les cirques ou les amphithéâtres, au cours desquelles furent massacrés des milliers d'animaux tant domestiques que sauvages, notamment exotiques, capturés en Afrique et en Asie mineure : 5000 fauves abattus et 4000 animaux domestiques lors de l'inauguration du célèbre Colisée par Titus en 80 ap. J.C., 11000 à l'occasion des victoires de Trajan en Dacie. Ces chasses-spectacles furent, au même titre que les combats de gladiateurs, un des divertissements les plus prisés dans toutes les provinces de l'Empire, notamment en Gaule, héritière d'une longue tradition de la chasse. On opposait des animaux entre eux ou à des combattants spécialisés : le *venator* combat sans armure, à l'épieu ou au javelot, le *bestiaris* est lourdement équipé (glaive, bouclier, casque et cote de mailles). Ces chasses pouvaient illustrer, dans un paysage naturel recréé, un cycle mythologique, par exemple celui d'Hercule affrontant le sanglier d'Erymanthe, le lion de Némée ou le taureau de Minos, on s'amusait à lâcher des renards à la queue desquels étaient attaché un tison enflammé. Ces divertissements cruels avaient la fonction idéologique de diffuser l'image d'un Empire tout puissant dominant le monde et les espèces qui l'habitent. Dans l'Empire christianisé, ils survivront à l'interdiction des combats de gladiateurs par Honorius en 404 ap. J.C. : désormais les bêtes exhibées incarneront les démons qu'il faut éradiquer au nom de christianisme vainqueur. Le dieux passent, les hommes restent... **R.M.**